

**AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE**  
**SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS**  
**- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -**  
**Semaine du 29 juin au 3 juillet 2020**

Tunisie :

- *Le déficit budgétaire de la Tunisie s'est creusé de +88,1% en g.a. pour atteindre -2,7 Mds TND sur les 4 premiers mois de 2020.*
- *Les visiteurs en provenance de la France peuvent désormais accéder au territoire tunisien sans mesure de contrôle sanitaire, et la Tunisie peut accéder à l'Espace Schengen ; l'initiative franco-tunisienne sur la lutte contre le Covid-19 a été adoptée par l'ONU.*
- *La première centrale photovoltaïque (PV) sous le régime des autorisations en Tunisie a été inaugurée le 30 juin 2020.*
- *La production de phosphate commercial sur les 6 premiers mois 2020 enregistre une baisse de -33,3% en glissement annuel (g.a.).*
- *L'agence de notation Moody's prévoit une récession de -4,3% en 2020, un creusement déficit budgétaire à 5% du PIB en 2020 et une hausse de la dette publique à 78,5% du PIB en 2020.*

Libye :

- *La National Oil Corporation (NOC) a exprimé son inquiétude face à la présence de mercenaires russes dans le champ de pétrole de Sharara, et a confirmé l'existence de négociations en cours pour lever le blocus pétrolier.*
- *La Turquie envisagerait de coopérer avec la NOC et des sociétés internationales en Libye dans l'exploration pétrolière et gazière ; la France a décidé de se retirer d'une opération de l'OTAN suite à l'incident entre un navire français et des frégates turques.*
- *L'Audit Bureau a dénoncé la corruption dans le secteur de la santé en Libye, et la mauvaise gestion du secteur de l'électricité.*
- *Le Conseil présidentiel (CP) a annoncé le 26 juin 2020 la prolongation du couvre-feu de 10 jours (de 20h à 6h).*

**TUNISIE**

- *Le déficit budgétaire de la Tunisie sur les 4 premiers mois de 2020 s'est creusé de +88,1% en g.a. pour atteindre -2,7 Mds TND.*

Le ministère des finances a publié [l'exécution provisoire du budget de l'Etat à fin avril 2020](#). Le déficit budgétaire sur les 4 premiers mois de l'année s'est creusé de +88,1% en glissement annuel (g.a.) à -2,7 Md TND. Ce creusement s'explique par la baisse des recettes propres de l'Etat sur la période (-10,0% en g.a., à 9,5 Mds TND), qui est liée essentiellement à la baisse des recettes fiscales, et plus particulièrement des impôts sur les sociétés (-41,7% en g.a. à 830 M TND). En parallèle, les dépenses publiques (hors remboursement du principal de la dette) ont augmenté de +2,9% en g.a. à 10,9 Mds TND fin avril 2020. Cette hausse résulte essentiellement de l'accroissement des dépenses de fonctionnement (+20,0% en g.a. à 6,2 Mds TND), notamment i/ de la masse salariale dans la fonction publique (+16,4% en g.a. à 6,5 Mds TND, soit 78% des dépenses de fonctionnement, et 53% des dépenses totales hors remboursement du principal), et ii/ des dépenses d'interventions et transferts (+42,3% en g.a. à 1,6 Md TND, en dépit de la baisse des subventions étatiques de -7,1% en g.a. à 1,3 Md TND). A l'inverse, les dépenses d'investissement public ont diminué de moitié pour s'établir à 931 M TND fin avril 2020. A noter que les ressources d'emprunt (satisfaisant le besoin de financement) à fin avril 2020 ont atteint 3,2 Md TND, en hausse de +10,4% en g.a. Le ministre des Finances M. Nizar Yaiche a déclaré le 13 juin 2020 que 2 lois de finances complémentaires seraient probablement promulguées en 2020.

- *Les visiteurs en provenance de la France peuvent désormais accéder au territoire tunisien sans mesure de contrôle sanitaire, et la Tunisie peut accéder à l'Espace Schengen ; l'initiative franco-tunisienne sur la lutte contre le Covid-19 a été adoptée par l'ONU.*

Alors que 1 178 cas de contamination au coronavirus et 50 décès ont été confirmés en Tunisie au 30 juin 2020 selon le ministère de la Santé, celui-ci a publié le 1<sup>er</sup> juillet 2020 un nouveau classement des pays en fonction du risque de contamination, qui détermine les conditions d'accueil de visiteurs étrangers en Tunisie. La France est ainsi passée de la liste orange à la liste verte, ce qui exempt désormais les visiteurs en provenance de France de passer un test PCR et d'une mise en quarantaine. En parallèle, la Tunisie fait partie des 15 pays qui ont été sélectionnés par les membres de l'Union européenne pour pouvoir accéder à l'espace Schengen à sa réouverture le 1<sup>er</sup> juillet 2020. Enfin, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté le 1<sup>er</sup> juillet 2020, à l'unanimité, la résolution 25/32-2020 soumise par la Tunisie et la France portant sur la lutte contre la pandémie de Covid-19, après plusieurs mois de discussions pour parvenir à un compromis entre les États-Unis et la Chine. Cette initiative appelle notamment « toutes les parties prenantes à des conflits armés à débiter immédiatement une pause humanitaire durable pendant au moins 90 jours consécutifs » afin de permettre la livraison d'aides.

- *L'agence de notation Moody's prévoit une récession de -4,3% en 2020, un creusement déficit budgétaire à 5,0% du PIB en 2020 et une hausse de la dette publique à 78,5% du PIB en 2020.*

Dans son analyse annuelle de crédit de la Tunisie publiée le 30 juin 2020, *Moody's* a indiqué que le profil de crédit du pays ([B2 sous revue à la baisse depuis avril 2020](#)) s'explique par des niveaux d'endettement élevés (estimés à 80% du PIB d'ici 2023), des dépenses publiques rigides à la baisse de par leur composition, et d'importants déséquilibres extérieurs, des faiblesses qui sont exacerbées par la pandémie. Le chômage élevé, les disparités régionales et le risque de tensions sociales assombrissent les perspectives économiques. *Moody's* prévoit notamment : i/ une récession de -4,3% en 2020, puis une croissance de +4% en 2021, après +1,0% en 2019 ; ii/ une inflation de +5,5% en 2020, après +5,9% en 2019 ; iii/ un déficit budgétaire de 5,0% du PIB en 2020, contre 3,5% en 2019, en raison du plan gouvernemental de réponse au Covid-19 d'environ 1 Md USD (2,7% du PIB estimé pour 2020) ; une hausse de la dette publique à 78,5% du PIB en 2020, après 72,6% en 2019.

- *La première centrale photovoltaïque (PV) sous le régime des autorisations en Tunisie a été inaugurée le 30 juin 2020.*

Le 30 juin 2020, le ministre de l'Energie, des Mines et de la Transition Energétique (EMTE), M. Marzouk, a inauguré dans la délégation d'Enfidha (gouvernorat de Sousse) une unité de production PV d'une capacité de 1 MW pour un coût de construction de 3,3 M TND (1 M EUR). Ce projet, issu du 2<sup>ème</sup> appel à projets lancé en mai 2018 pour réaliser 70 MW en PV, avait décroché un contrat d'achat fixe avec un prix de 247 millimes/kwh (12 premières années), puis à un prix de 210 millimes (8 années suivantes). Ce partenariat public-privé (PPP) sous forme d'autorisation est le premier du type en Tunisie à être achevé. L'unité construite et opérée par la société tunisienne Shems Enfidha fournira exclusivement sa production d'électricité à la Société tunisienne d'Electricité et du Gaz (STEG).

- *La production de phosphate commercial sur les 6 premiers mois 2020 enregistre une baisse de -33,3% en glissement annuel (g.a.).*

Selon les chiffres de la Direction Générale des Mines du ministère de l'EMTE, la production de phosphates de la Compagnie des Phosphates de Gafsa (CPG) était limitée à 2 millions de tonnes (Mt) au 29 juin 2020, en baisse de -33,3% en g.a., alors que la compagnie publique tablait sur une production de 2,5 Mt pour cette période. Cela s'ajoute aux faibles performances d'extraction de phosphate : 3,6 Mt sur la même période au lieu de 6,8 Mt prévu, soit un écart de -48% par rapport aux objectifs. Suite à l'impact du Covid-19 sur l'activité du groupe, la multiplication

des mouvements de protestation des demandeurs d'emploi a paralysé 11 sites de production de la holding publique sur la première quinzaine du mois de juin 2020. Pour rappel, la production de phosphates en 2019 avait atteint 4,1 Mt, soit une hausse de +46% par rapport à 2018 (2,8 Mt). Ces productions restent cependant en deçà des 8,1 m/t de 2010.

## LIBYE

- *La National Oil Corporation (NOC) a exprimé son inquiétude face à la présence de mercenaires russes dans le champ de pétrole de Sharara, et a confirmé l'existence de négociations en cours pour lever le blocus pétrolier.*

La NOC a annoncé le 21 juin 2020 que les pertes financières causées par la fermeture des installations pétrolières depuis janvier 2020 ont atteint 6,28 Mds USD le 30 juin 2020. Par ailleurs, dans un [communiqué le 26 juin 2020](#), la NOC a déclaré être « profondément préoccupée » par la présence de mercenaires russes et étrangers à l'intérieur du champ de pétrole de Sharara « dont l'objectif est d'empêcher la production de pétrole », après qu'un convoi de véhicules soit entré dans le champ le 25 juin 2020. Enfin, la NOC a [confirmé le 29 juin 2020](#) qu'il y a eu des négociations au cours des dernières semaines avec le GUN, la NOC et les pays régionaux, sous la supervision de l'ONU et des États-Unis, pour reprendre la production de pétrole. Dans un communiqué [le 1<sup>er</sup> juillet 2020](#), elle a précisé avoir donné des instructions le 20 juin 2020 à toutes les sociétés opérationnelles de commencer à préparer la reprise des opérations, à la lumière des négociations en cours. La NOC a cependant indiqué que les inactions et les retards se poursuivent, et que la force majeure, initialement imposée le 18 janvier 2020, restera en place jusqu'à ce que le général de division Nagi al-Moghrabi, commandant de la Garde des sites pétroliers (*Petroleum Facilities Guard – PFG*) de l'Est nommé par Haftar, permette aux sociétés opérationnelles de reprendre leurs exportations. Le communiqué précise que les revenus pétroliers continueront d'être déposés dans les mêmes comptes de la NOC. Ces revenus seront conservés pendant une durée déterminée au cours de laquelle deux pistes parallèles seront lancées : i/ une piste garantira la transparence financière, l'égalité des chances et la justice sociale entre tous les Libyens ; ii/ l'autre piste se concentrera sur la restructuration des dispositifs de sécurité pour protéger les installations pétrolières, de manière à ce qu'elles ne soient plus jamais utilisées comme cible militaire ou comme instrument de négociation politique. Les perturbations des installations pétrolières auraient entraîné des pertes d'opportunités de vente atteignant 231 Mds USD depuis 2011.

- *La Turquie envisagerait de coopérer avec la NOC et des sociétés internationales en Libye dans l'exploration pétrolière et gazière ; la France a décidé de se retirer d'une opération de l'OTAN suite à l'incident entre un navire français et des frégates turques.*

La coopération entre Ankara et Tripoli semble encore se renforcer. Le ministre turc de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. Fatih Donmez, a annoncé le 28 juin 2020 qu'Ankara envisageait de coopérer avec la NOC et des sociétés internationales en Libye dans l'exploration pétrolière et gazière. Il a déclaré qu'Ankara dépensait environ 40 Mds USD par an en importations de ressources énergétiques, et que ce coût pourrait être réduit par des alternatives locales. De surcroît, lors de sa rencontre avec le PDG de la Compagnie générale d'électricité de Libye (GECOL), M. Ali Sassi, l'ambassadeur de Turquie en Libye, M. Serhat Aksen, a mis en avant l'expertise des entreprises électriques turques pour parvenir, au moins à une solution partielle au problème de l'électricité en Libye, en présentant un ensemble de propositions pour stabiliser le réseau électrique. M. Sassi a indiqué qu'il présenterait ces propositions au Conseil présidentiel (CP) pour approbation, en vue de leur mise en œuvre. En parallèle, les tensions continuent de monter entre Ankara et Paris. Le 29 juin 2020 à Meseberg en Allemagne, le Président de la République française M. E. Macron a dénoncé la « responsabilité historique et criminelle » de la Turquie dans le conflit libyen, et a réaffirmé que « la France ne soutient pas le maréchal Haftar ». Un porte-parole du Parti turc pour la justice et le développement (parti au pouvoir depuis 2002), M. Omar Glick, a rétorqué le 30 juin 2020 que la France commettait des crimes en Libye et jouait un jeu dangereux. Il a déclaré que les politiques adoptées par le président français en Libye sont « illégales » et constituent des crimes contre l'humanité. M. Mevlüt Çavuşoğlu a de plus accusé la France de tenter de favoriser la présence russe en Libye. Enfin, la France a annoncé le 1<sup>er</sup> juillet 2020 son retrait temporaire de l'opération de surveillance de l'OTAN en Méditerranée « Sea Guardian », qu'elle appuyait avec des frégates et avions de patrouille maritime. Dans un courrier transmis à l'OTAN le 30 juin 2020, la France exige de ses partenaires qu'ils réaffirment leur engagement à imposer l'embargo sur les armes en Libye, mais aussi que les navires turcs cessent d'utiliser des indicatifs OTAN lorsqu'ils mènent des missions qui ne relèvent pas de l'Alliance. M. Mevlüt Çavuşoğlu a déclaré le 2 juillet 2020 que la France devait présenter des excuses à la Turquie, pour « fausses accusations », concernant l'incident en Méditerranée.

- *L'Audit Bureau a dénoncé la corruption dans le secteur de la santé en Libye, et la mauvaise gestion du secteur de l'électricité.*

Dans son rapport le 16 juin 2020 à la Chambre des représentants à Tripoli (non-reconnue), le chef de l'Audit Bureau libyen M. Khaled Shakshak a déclaré que l'Organisation de fournitures médicales (*Medical Supply Organisation - MSO*) était un désastre pour le secteur de la santé libyen et que l'importation de médicaments de MSO gaspillait encore plus d'argent public que la contrebande de carburant subventionné. Les médicaments et équipements médicaux importés par la MSO sont subventionnés et remis gratuitement aux patients. Des médicaments subventionnés se retrouvent dans le secteur privé pour être vendus aux prix du marché et introduits en contrebande dans les pays voisins. Par ailleurs, M. Shakshak a déclaré que le ministère de la Santé n'avait pas organisé d'appel d'offres public pour la fourniture d'approvisionnement médical depuis 2011, et qu'il préférerait opérer par le biais de contrats directement attribués, ce qui a alimenté la corruption. De plus, il a déclaré que le ministère de la Santé ne disposerait d'aucun système ou mécanisme pour déterminer les besoins globaux en médicaments de la Libye, et qu'il n'a pas non plus mis en place de système de contrôle des stocks capable de surveiller et comptabiliser les produits importés du point d'importation au point d'utilisation. Les produits seraient donc surstockés et atteindraient leurs dates de péremption dans un hôpital, alors que des pénuries sont observées dans certains hôpitaux. D'autre part, l'Audit Bureau a critiqué la mauvaise gestion et la corruption dans le secteur de l'électricité. Selon M. Shakshak, la GECOL, la Banque centrale de Libye (BCL) et les conseillers gouvernementaux seraient responsables du déficit important de production d'électricité en Libye depuis la révolution de 2011. Il a accusé la GECOL d'avoir gaspillé 3 Mds LYD dans des contrats de construction de nouvelles centrales électriques, qui n'auraient pas été mis en œuvre. Selon lui, avec une meilleure gestion, la GECOL aurait pu générer 2 000 MW supplémentaires pour porter la production libyenne de 5 000 à 7 000 MW. Cela aurait compensé une grande partie du déficit de production d'électricité, à l'origine de coupures de courant récurrentes de 6 à 12 heures par jour. Il a également blâmé la BCL pour les retards dans l'ouverture des lettres de crédit pour payer l'importation des pièces de rechange nécessaires à l'entretien des centrales électriques. Enfin, M. Shakshak a accusé les conseillers gouvernementaux d'avoir décidé de l'ouverture ou non de lettres de crédit par la BCL.

- *Le Conseil présidentiel (CP) a annoncé le 26 juin 2020 la prolongation du couvre-feu de 10 jours (de 20h à 6h).*

891 cas de contamination au Covid-19 et 26 décès ont été confirmés par le Centre national de lutte contre les maladies (NCDC) en Libye au 2 juillet 2020 (dont 336 cas à Sebha dans le Sud de la Libye). Le CP a annoncé le 26 juin 2020 la prolongation du couvre-feu de 10 jours à l'Ouest et au Sud du pays (de 20h à 6h) jusqu'au 7 juillet, avec un couvre-feu total les vendredis et samedis.